



## **CDEN de l'Aisne du 9 avril 2024**

**Monsieur le Préfet  
Madame la Directrice académique,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,**

**Moins de deux mois se sont écoulés depuis le précédent CDEN.**

L'UNSA-Education vous avait alors réaffirmé son opposition totale à la réforme nommée « Choc des savoirs », celle-ci heurtant profondément les valeurs que nous défendons au quotidien. Cette opposition est le reflet de l'opinion largement majoritaire dans le corps enseignant, qui rejette une réforme actant le tri des élèves, leur appartenance à un groupe selon leurs insuffisances.

**Les collègues de l'Aisne, personnels et parents, se sont fortement mobilisés. C'est inédit.**

Des concessions ont été faites lors de la publication des textes relatifs à l'organisation des groupes en français et en mathématiques en classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> pour la prochaine rentrée scolaire. L'UNSA-Education note positivement la disparition du critère de « niveau » comme indicateur de constitution de ces groupes dans l'article 4 de l'arrêté du 15 mars 2024 ; il était en effet fondamental de faire machine arrière sur le dispositif envisagé, qui aurait entraîné une discrimination insupportable.

Mais néanmoins, ces concessions restent nettement insuffisantes : il faut donner aux équipes la possibilité d'organiser les enseignements sur le volume horaire hebdomadaire le plus approprié.

Les mêmes inquiétudes se posent à nouveau aujourd'hui, alors que les enseignants attendent des signes positifs, forts et rassurants : la réforme implique de trouver de nombreux professeurs de français et surtout de mathématiques pour cette rentrée 2024 alors qu'une pénurie existe déjà ; l'inquiétude légitime des enseignants, des chefs d'établissements, des familles est que les postes ne soient pas pourvus. Quel signe positif faut-il voir lorsqu'un appel aux professeurs de sciences et de technologie est lancé pour enseigner les mathématiques, ou plus récemment, comme l'a confirmé M. le Recteur en

CSAA, une vague importante de détachements est lancée pour inciter les professeurs des écoles à passer dans le second degré ? On ne peut qu'y voir une administration aux abois, bien en peine à réaliser les promesses d'un éphémère ministre de l'Éducation et actuel Premier ministre. Même si une énième réforme des concours aura lieu pour pallier au problème du recrutement dans l'Éducation nationale, il faudra attendre quelques années pour – peut-être - en voir le bénéfice.

Nous continuons à dénoncer par ailleurs la logique générale du « choc des savoirs » et notamment les mesures sur le brevet comme examen d'entrée au lycée et au Lycée Professionnel, sur le redoublement, sur la labellisation des manuels, qui relèvent d'une vision passéiste et constituent un renoncement à l'ambition de démocratisation du système éducatif.

Dans un département où le taux de réussite au DNB oscille entre 80 et 85% de nombreux jeunes (1000 environ), ne pourront accéder directement au Lycée Professionnel à partir de la rentrée 2025.

Au sujet de l'inclusion, l'UNSA EDUCATION rappelle la grande souffrance des personnels, particulièrement du premier degré, dans une École qui se dit inclusive alors qu'elle n'en a pas les moyens. Il y a urgence à travailler sur des solutions visant à disposer de personnels spécifiques pour soutenir les enseignants dans leur classe.

Le 4 avril est paru au Bulletin Officiel le Plan Ministériel pour la sécurité des élèves, des personnels et des établissements scolaires.

Pouvez-vous nous donner, Madame la Directrice académique, des précisions sur le déploiement de ce plan dans l'Aisne ?

C'est pour nous l'occasion de redemander pour toutes les écoles des portails qui ferment, munis d'interphone qui fonctionnent. Un téléphone professionnel, toujours allumé, pour les Directrices et Directeurs est également absolument nécessaire.